

**BMW Financial
Services**

www.bmw.be



**Le plaisir
de conduire**



**L'ASSURANCE ET LE SERVICE BMW
PROTECTION. LA PROTECTION TOUT-EN-UN
POUR VOTRE NOUVELLE BMW.**

UNE SEULE ÉTAPE POUR VOTRE NOUVELLE BMW.

Avec **BMW Financial Services**, vous optez pour le confort maximal. Un confort qui démarre dès la conclusion de votre contrat...

Outre un vaste choix de produits financiers, BMW Financial Services vous offre également la protection "idéale" pour votre nouvelle BMW.

Vous êtes client professionnel et contractez un renting financier ou une location à long terme (renting full service) chez BMW Financial Services ? Alors, vous avez la possibilité d'intégrer dans votre contrat le package d'assurances (Responsabilité Civile, Assistance Juridique et Assurance Conducteur) et le service BMW Protection (service dégâts matériels).

BMW en ligne, pour une disponibilité rapide de votre plaque d'immatriculation. Vous recevez la carte verte obligatoire à la livraison de votre nouvelle BMW, pour un plaisir de conduire immédiat sans le moindre souci. Bref, vous bénéficiez d'un **service premium** sans formalités administratives supplémentaires.

Si vous avez des questions ou souhaitez des informations complémentaires, notre équipe professionnelle se fera un plaisir de vous offrir un conseil personnalisé :

BMW Financial Services

Service Insurance – BMW Protection

N° Tél : 03 890 51 11

E-mail : insurance.fs@bmw.be



UNE MULTITUDE D'AVANTAGES SUR-MESURE POUR LES PROFESSIONNELS.

Vous êtes **indépendant**, vous exercez une profession libérale ou dirigez une PME ? Le package d'assurances combiné au service BMW Protection vous offre la protection parfaite pour votre nouvelle BMW.

Avec cette formule, vous bénéficiez d'une protection maximale lorsque vous contractez un **renting financier ou une location à long terme** (renting full service) chez BMW Financial Services. Et vous profitez en outre d'une foule d'**avantages uniques** que seul BMW peut vous offrir.

Comme le package d'assurances et BMW Protection sont repris dans votre contrat, vous gagnez du temps tout en vous épargnant tracas et formalités administratives... lors de l'immatriculation de votre véhicule, bien sûr, mais également durant toute la durée de votre contrat.

Nos **tarifs compétitifs** ne manqueront pas de vous intéresser :

- pour l'assurance Responsabilité Civile, vous démarrez au degré **Bonus Malus de 7**, alors qu'il est de 14 chez les autres assureurs
- la valeur assurée pour le service BMW Protection est calculée sur base du **prix d'achat net** de votre BMW. En tant que bon conducteur, vous bénéficiez en outre d'un prix extrêmement serré.

De plus, tous vos frais de mobilité sont regroupés sur une seule facture claire qui ne vous comptabilise aucun supplément en cas de paiement étalé.

Enfin, en cas de sinistre total ou de vol, vous êtes **couvert pour l'entièreté du montant dû**. En d'autres mots, votre contrat s'arrête sans que votre responsabilité soit engagée sur la valeur comptable résiduelle de votre BMW⁽¹⁾.

⁽¹⁾BMW Financial Services renonce à son droit de recours conformément aux conditions contractuelles.



UNE PROTECTION PREMIUM POUR VOTRE NOUVELLE BMW.

BMW Financial Services vous offre une protection premium.

1) Le package d'assurances⁽¹⁾ est hyper complet et comprend :

Assurance Responsabilité Civile (assurance légale obligatoire)

Le preneur d'assurance, le propriétaire et tous les conducteurs autorisés disposant d'un permis provisoire ou définitif sont couverts pour les dégâts matériels et corporels causés à des tiers en cas d'accident, ainsi que pour les dégâts corporels causés aux passagers du véhicule. Le territoire couvert comprend tous les pays mentionnés sur la carte verte.

Assistance juridique

L'assistance juridique couvre les frais de justice :

- en cas de poursuites intentées aux assurés pour infraction aux lois et règlements, pour homicide ou blessures par imprudence à la suite d'un accident de circulation
- pour obtenir l'indemnisation du dommage à charge du tiers responsable

Assurance accidents pour le conducteur (assurance "conducteur")

Votre assurance responsabilité civile obligatoire n'intervient pas dans vos frais médicaux si ceux-ci résultent d'un accident dont vous êtes responsable en tant que conducteur.

L'assurance conducteur est donc un complément indispensable à votre assurance auto. Elle vous couvre en tant que conducteur, mais couvre également toute autre personne conduisant votre voiture avec votre autorisation (membres de la famille, amis, voisins, etc. possédant bien entendu un permis de conduire), même si vous êtes "en tort":

Couvre en cas de blessures :

- les frais des traitements médicaux, les frais chirurgicaux et pharmaceutiques, y compris les frais de rééducation et de prothèse, mais aussi les préjudices esthétiques et économiques découlant d'une invalidité permanente
- une rétribution forfaitaire par jour en cas d'hospitalisation supérieure à 24 heures, pour un maximum de 365 jours

Couvre en cas de décès :

- le remboursement des frais funéraires
- les dommages économiques des héritiers

2) Le service BMW Protection

Vous bénéficiez d'une couverture contre les dégâts matériels causés à votre véhicule (incendie, vandalisme, vol, tentative de vol, dégâts occasionnés par les forces de la nature et animaux, bris de vitres et dommages propres)⁽²⁾

⁽¹⁾Contrat d'assurance collective souscrite par BMW Financial Services Belgium SA chez Allianz Benelux SA, compagnie d'assurance agréée par la FSMA – N° 0097. BMW Financial Services Belgium SA (FSMA:16500 A) agit en tant qu'agent d'assurance.

⁽²⁾BMW Financial Services renonce à son droit de recours conformément aux conditions contractuelles.



UN ACCIDENT ? NOUS NOUS OCCUPONS DE TOUT.

Vous êtes victime d'un accident ? BMW Financial Services veille à un règlement sans faille de votre sinistre.

Il suffit d'envoyer votre déclaration de sinistre à insurance.fs@bmw.be. Nous pourrions alors ouvrir votre dossier et en assurer le suivi.

Si votre véhicule est immobilisé ou volé, appelez BMW Mobile Care au 0800/166 33 ou au 0032 2 773 61 02 (si vous téléphonez de l'étranger), (7 jours sur 7, 24 heures sur 24).

Vous pouvez compter sur une **assistance encore plus étendue** :

- **dépannage sur place** en Belgique comme à l'étranger via BMW Mobile Care
- **remorquage** vers le BMW Service Partner agréé le plus proche
- le traitement complet des dommages par BMW Financial Services
- une **voiture de remplacement** durant la période de réparation de votre BMW
- une voiture de remplacement durant 3 jours en cas de **vol**

Nous prenons soin de vous et de votre voiture !



LES RÉPARATIONS SONT TOUJOURS EXÉCUTÉES À LA PERFECTION.

Votre BMW a subi des dégâts ? Nous vous la rendons comme neuve.

Toutes les réparations sont réalisées dans le réseau BMW : vous avez donc la garantie que votre voiture recevra le service premium qu'elle mérite.

Pour ce faire, seules des pièces de rechange BMW d'origine sont utilisées. En outre, vous recevez le Certificat de Réparation BMW (BMW Group Approved), label de garantie de la meilleure qualité.

Avec le service BMW Protection, BMW Financial Services intervient pour les dégâts matériels causés à votre BMW suite à un accident, un incendie, un bris de vitres ou des dégâts dus à des animaux sauvages ou des forces naturelles⁽¹⁾.

Il n'y a qu'en cas de vandalisme ou de dommages propres à votre véhicule que l'indemnité forfaitaire "dégâts matériels" contractuelle est appliquée.

BMW Financial Services règle toujours l'entièreté de la facture de réparation à votre réparateur et, le cas échéant, comptabilise le forfait "dégâts matériels" par la suite.

⁽¹⁾BMW Financial Services renonce à son droit de recours conformément aux conditions contractuelles.



**BMW Financial
Services**

www.bmw.be



**Le plaisir
de conduire**

Ce document commercial ne fait pas partie du contrat. Seules les conditions générales et particulières d'Allianz font foi entre les parties.

E.R. : François Lallement - BMW Financial Services Belgium SA - Loddierstraat 16 - 2880 Bornem